**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

**Band:** 7 (1915)

Heft: 6

**Titelseiten** 

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# REVUE SYNDICALE

## 

## Organe de l'Union suisse des Fédérations syndicales

Abonnement: 3 fr. par an Pour l'Etranger: Port en sus Abonnem. postal, 20 cent. en sus

Rédaction: Secrétariat de l'Union suisse des Fédérations syndicales, Kapellenstrasse 6, Berne Téléphone 1808 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 Compte de chèques postaux Nº III 1366 ♦♦♦♦♦♦♦♦♦ Paraît tous les mois ♦♦♦♦♦♦♦♦

o Expédition et administration : o Imprim. de l'Union, Berne 0000 Kapellenstrasse, 60000

SOMMAIRE:	Page
1. Le mouvement syndical suisse en 1914	53
<ol> <li>Suspension de la protection légale des travailleurs pendant la guerre.</li> <li>La guerre et la valeur des contrats de travail</li> </ol>	57

4	L'émancipation du travail	61
	Une heureuse décision	
6.	Union suisse des fédérations syndicales	64

## Le mouvement syndical suisse en 1914.

#### IV.

## Les dépenses.

Les indications contenues dans le tab. IV montrent que presque toutes les dépenses pour le service de secours atteignent dans la plupart des fédérations une proportion élevée des dépenses totales. Ainsi, par exemple, la Fédération des ouvriers relieurs, avec une dépense totale de 45,547 francs, a versé 33,000 francs, en chiffres ronds, pour secours; les ouvriers sur bois ont consacré plus de 200,000 francs au service de secours, sur une dépense totale de 265,000 francs, en chiffres ronds. La Fédération suisse des ouvriers sur métaux, sur une dépense totale de 406,000 francs, en chiffres ronds, a dépensé un peuplus de 300,000 francs pour secours, et le Typographenbund même près de 360,000 francs sur une dépense totale de 407,000 francs, en chiffres ronds. Les dépenses pour le service de secours (y compris les grèves et représailles, assistance judiciaire, qui ne sont pas considérées comme des secours ordinaires) atteignent donc pour l'année 1914, dans la plupart des fédérations, de 75 à 80 %, en moyenne environ 68 % des dépenses totales pour l'année respective.

Dans ces dépenses totales, les 724,542 francs pour grèves et mouvements de salaire pèsent le plus fortement dans la balance; de ceux-ci plus de trois quarts ont été dépensés par la Fédération des ouvriers horlogers seule. Jamais encore les dépenses des fédérations syndicales suisses pour grèves et mouvements de salaire n'ont atteint un chiffre aussi élevé qu'en 1914. La dépense totale la plus élevée jusqu'ici a été atteinte en 1910, où la grève générale des ouvriers brasseurs et la grève des monteurs de boîtes métal coûtaient des sommes élevées aux fédérations respectives. Malgré cela, les dépenses totales de 1910, s'élevant à 550,000 francs, sont encore de 171,000 francs inférieures à celles de 1914. Toutefois, l'année 1914 ne peut pas être considéré comme une année de lutte proprement dite. Le fait qu'une seule organisation a eu à couvrir les trois quarts de toutes les dépenses faites pour grèves et mouvements de salaire démontre à l'évidence que dans les autres 20 fédérations affiliées à l'Union suisse des fédérations syndicales il n'y avait pas beaucoup d'activité. Nous donnerons de plus amples détails là-dessus dans le chapitre mouvements de salaire. Les fédérations ayant eu des dépenses élevées pour secours de tous genres et, en même temps, des recettes fortement dimi-nuées, il fallait nécessairement faire des économies là où les fortes réserves faisaient défaut. Dans la deuxième partie du tab. IV nous pouvons voir où et dans quelle proportion des économies ont été réalisées.

Les dépenses pour les organes fédératifs ont été réduites de 39,000 francs ou de 3,9 %, celles pour propagande et éducation de 4000 francs ou de 1,2 %, celles pour administration centrale de 40,300 francs ou de 5 %, comparativement aux dépenses correspondantes de l'année 1913. Quant aux dépenses des divers services de secours, il y a lieu de remarquer que la réduction apparaissant surtout dans les dépenses totales pour secours de maladie est due à la suppression passagère de ce secours dans différentes fédérations. Par contre, l'augmentation des dépenses pour secours de chômage est extraordinairement forte; il en de même pour le secours de nécessité. Ces deux phénomènes s'expliquent sans autre comme conséquences de la crise. Le tableau IV nous renseigne enfin sur la répartition des dépenses sur les diverses fédérations. Les données qui y sont contenues permettent de faire une comparaison des diverses dépenses de 1914 avec celles des années précédentes, et cela pour chaque fédération.